

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMPTE RENDU
du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 25 juin 2025

MAIRIE DU BOULLAY-THIERRY

2, rue du Vieux Puits

28210 LE BOULLAY-THIERRY

ARRONDISSEMENT DE DREUX

CANTON : DREUX-2

Date de convocation : 18.06.2025

Date d'affichage : 18.06.2025

L'an deux mille vingt cinq, le vingt-cinq juin, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur **Frédéric GIROUX**, Maire. La séance a été publique.

Étaient présents : **Mme PERRET-GENTIL** Patricia, **GUÉRIN** Sylvie, **DELACOURT** Francine ;
M. JOUATEL Patrick, **GAULUPEAU** Jacky, **POQUET** Grégoire, **DONY** Yohann, **COTTIN** Bernard,
ALVAREZ Didier, **ROLLET** Patrick, **MAUDUIT** Frédéric, **DUFOUR** Peter.

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés : **Mme POLVÉ** Géraldine, **M. BESNARD** Jean-François.

Monsieur Yohann DONY a été élu secrétaire de séance.

1) Tempête suite à gros orages

Après les dégâts duent à la tempête du 14 juin, l'entreprise **JULIEN ET LEGAULT** est intervenue rapidement afin de dégager les branches tombées au sol et élarger les branches menacants de tomber des arbres.

Les branches seront broyées prochainement par la meme société et le broyat sera laissé à notre dispositon sur place.

2 litiges sont en cours impliquant deux habitants résidants à proximité de l'allée et la commune sous sa responsabilité civile.

Pour un, la vitre arriere de sa voiture a été cassée, pour le deuxieme habitant sa cloture ainsi que le toit de son garage ont été abimés.

L'expertise aura lieu le 21 juillet.

2) Travaux salle communale

Les travaux de renovation de la toiture sont finis.

Les fenêtres seront changées mi-juillet. Les portes mi-septembre.

4 radiateurs devraient être changés en septembre.

Il restera l'isolation des panneaux à effectuer.

Les agents techniques repeindront les endroits « rouge » en gris en septembre.

3) Rénovation du tabernacle de l'Eglise (Délib. 2025-018)

La commune du BOULLAY-THIERRY projette de restaurer le tabernacle de son maitre-autel.

Après consultation et analyse des offres par Madame **AUDEBRAND**, conservatrice des antiquités et objets d'art d'Eure-et-Loir et conservatrice régionale des monuments historiques, il a été décidé de retenir l'offre de Madame Roy.

Le montant des travaux de restauration s'élève à **14 765.00 € HT** soit **17 718.00 € TTC**.

Le Maire propose de solliciter l'aide de la DRAC à hauteur de 30% des travaux H.T.

Il propose également de solliciter l'aide financière de l'Association du Patrimoine du Boullay-thierry (APBT) à hauteur de 50 % des travaux H.T.

Le plan de financement s'établit comme suit :

- DRAC 30% = 4 429.50 €
- APBT 50% = 7 382.50 €
- Reste à charge communal = 2 953.00 €

Le conseil Municipal, à l'unanimité autorise le Maire à solliciter l'aide de la DRAC ainsi que l'aide de l'APBT.

4) Logement Mairie

L'annonce de location est publiée sur le bon coin. Le loyer est fixé à 500 € avec 60 € de charges.
6 contacts ont été pris. Une visite sans suite a eu lieu, une deuxième visite aura lieu la semaine prochaine.

5) Modification du PLU

Nous devons faire un retour à Madame LEBEAU (Agglo) sur le nouveau graphique qu'elle nous a proposé.
Il sera ensuite envoyé aux différents organismes pour avis (ABF, DDT, CHAMBRE D'AGRICULTURE, ...ect).
Par la suite nous pourrions programmer une réunion publique avec les Personnes Publiques Associées (PPA) .

6) ENERTRAG

La société ENERTRAG devrait prendre notre contact prochainement afin de mettre en place des baux pour l'utilisation des chemins communaux.

La maîtrise du foncier se fera par la société d'éolonne.

Avant la fin d'année tous les baux devront être conclus.

7) Transfert gestion compétence eau

A compter du 1^{er} juillet 2025, la compétence eau (facturation, intervention technique, suivi administratif) sera assurée par la société GEDIA sous le nom OCYCLAD.

Le marché de gestion de ce service est signé pour 6 ans et demie.

8) Rentrée scolaire 2025/2026

Les effectifs pour la rentrée prochaine sont annoncés à 115 enfants, soient 7 enfants de moins que cette année.

L'école a été en vigilance pour fermeture de classe ces derniers jours mais à priori il n'y aura pas de fermeture pour la rentrée prochaine.

L'inspectrice académique a pris notre contact afin d'avoir des éléments d'effectifs sur le long terme (3 prochaines années).

La directrice Mme RENAUD quitte ses fonctions à la fin de cette année scolaire pour une nouvelle école.

Pour le moment aucun directeur n'a été recruté.

9) Logement maison des associations

Le dossier de demande de travaux est prêt à être déposé au service instructeur par le cabinet OSTINATO.

10) Point financier

Les dépenses de fonctionnements prévues au budget 2025 sont réalisées à hauteur de 29%

Les recettes de fonctionnement prévues au budget 2025 sont perçues à hauteur de 68%

Les dépenses d'investissement prévues au budget 2025 sont réalisées à hauteur de 59%

Les recettes d'investissement prévues au budget 2025 sont perçues à hauteur de 33%

11) Inauguration de la Mairie – 1^{er} juillet 2025

L'installation des barnums devant la mairie se fera mardi.

Seront présents Christophe, Jean-Luc, Jacky et Yohann pour la mise en place de cette manifestation.

Les petits fours seront stockés dans les réfrigérateurs de l'ESPACE TILIA.

Monsieur le Maire compte sur la disponibilité des deux adjoints, Jacky et Patrick pour gérer l'organisation du service des boissons et petits fours.

Le ruban sera maintenu par Elya DONY-GIROUX et Inès LECOCQ.

Après le discours du Maire, la visite sera faite dans le sens **Accueil >> Bureau secrétariat >> Bureau élus >> Salle de détente >> Couloirs logement >> Salle du conseil.**

Il est attendu 120 personnes environ.

12) Vitesse grande rue

Il a été soulevé en question diverse le problème de la vitesse excessive dans la rue du vieux puits, par les véhicules provenant de Villemeux en entrant dans le village.

Cette situation, appuyée par nos collègues riverains (Francine et Yohann) est un sujet dont la dangerosité n'est pas contestable et qui nécessite que la commission des routes s'en empare pour constater, étudier et proposer des solutions lors d'un prochain conseil municipal.

Séance levée à 21h45.

